



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 2000

Conventions Ville de Niort / Associations diverses

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200150

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000

Vie Associative/Jumelages

Conventions Ville de Niort / Associations diverses

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

4694	Amicale des Retraités municipaux <i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 # 03137</i>	4.000 F	<i>soit</i>	609,80 €
-------------	---	----------------	-------------	-----------------

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

4088	- Les Archers niortais <i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 # 03137</i>	14.500 F	<i>soit</i>	2.210,51 €
4352	FNACA <i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 # 03161</i>	6.000 F	<i>soit</i>	914,69 €

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

	- Ass. des Rééducateurs de l'Education Nationale <i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 # 03161</i>	6.000 F	<i>soit</i>	914,69 €
--	---	----------------	-------------	-----------------

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

18304	- Association "Atlantic Elevage" <i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 # 04373</i>	106.000 F	<i>soit</i>	16.159,60 €
--------------	---	------------------	-------------	--------------------

Il vous est proposé de passer la convention de prestations de services avec l'association ci-dessous nommée :

3561	- Office de Tourisme de Niort et du Pays Niortais Marais Poitevin			
-------------	--	--	--	--

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

12338	- Pour l'Instant <i>Imputation budgétaire : 923.331.6574 # 03123</i>	300.000 F	<i>soit</i>	45.734,71 €
4417	- l'Orchestre à Vent de Niort <i>Imputation budgétaire : 923.111.6574 #03128</i>	100.000 F	<i>soit</i>	15.244,90 €
20417	- Supporters et Cabaret St Flo <i>Imputation budgétaire : 923.111.6574 #03161</i>	4.400 F	<i>soit</i>	670,78 €

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

4401	- ANJCA <i>Imputation budgétaire : 920.0251.6574 # 03161</i>	5.000 F	<i>soit</i>	758,07 €
-------------	--	----------------	-------------	-----------------

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)